



FICHE DE (PRÉ)-INSCRIPTION UIEN 2023 UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ DE NICE

ETAT CIVIL			
☐ Madame ☐ Mo	nsieur		
Nom :		Prénom :	
Téléphone :	Email :		
Personne à contacter en cas d'urç	gence		
Téléphone	Email :		
STAGE PÉDAGOGIQUE			
Trois semaines / 50h de c	ours : Stagiaire	: 600 euros	
☐ SP : lundi 10 juillet au	vendredi 28 juillet 2023		

st Tarif par stagiaire. Le stage pédagogique sera ouvert pour un groupe de 10 stagiaires minimum.

Nos tarifs ne comprennent pas les activités culturelles, l'hébergement, la restauration et toute autre dépense personnelle.

PIECES A JOINDRE A LA FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

- fiche de conditions générales ci-jointe complétée et signée
- une photo d'identité,
- une photocopie de votre passeport,
- une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité,
- justificatif de paiement : copie du virement bancaire.

Veuillez lire attentivement les conditions générales ci-jointes, dater et signer, vous y trouverez toutes les informations concernant les visas, les modalités d'inscriptions et d'annulation, les moyens de paiement acceptés.

Merci de contacter le secrétariat : uien@univ-cotedazur.fr de l'UIEN pour tout renseignement supplémentaire.





CONDITIONS GENERALES

Il est recommandé de comprendre ce qui suit ; votre inscription aux cours de langue implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales.

VISA : si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne, vous êtes dispensé(e)s de visa.

Si vous n'êtes pas ressortissant(e) de l'Union Européenne :

- Pour un séjour de 3 mois maximum, vous devez demander un visa touristique auprès du Consulat de France de votre pays.
- Pour un séjour <u>supérieur à 3 mois</u>, vous devez demander <u>un visa long séjour étudiant</u>, donnant droit à la carte de séjour, auprès du Consulat de France de votre pays. L'UIEN délivre les attestations nécessaires pour l'obtention du visa, mais n'est pas habilitée à intervenir dans la procédure de délivrance des visas.

MODE DE PAIEMENT

Les droits d'inscription doivent être réglés en totalité avant le début des cours (1 mois avant le début des cours pour les cours en ligne).

Tout paiement doit être effectué en euro (€) et libellé à l'ordre de « M. l'Agent Comptable de l'UCA », et doit inclure, le cas échéant, les frais bancaires supplémentaires.

Le paiement peut être effectué par carte bancaire directement au secrétariat, par virement bancaire en euros* ou par chèque bancaire en euros.

Pour toute inscription au stage pédagogique (SP), le paiement de la totalité de la somme est demandé, soit 600 euros.

Quel que soit le moyen de paiement choisi, la référence 949 / UIEN 2023 / Nom prénom de l'étudiant(e) inscrit(e) doit apparaitre distinctement.

NOTA BENE: 1) Il est impératif de nous adresser une copie de l'ordre de virement par e-mail (<u>uien@univ-cotedazur.fr</u>) pour prendre en compte votre inscription.

2) Nous vous confirmerons la bonne réception des pièces justificatives demandées et l'avancée de votre dossier d'inscription.

ANNULATION DES COURS

L'Université Internationale d'Eté de Nice se réserve le droit de supprimer la ou les sessions(s) en fonction du nombre d'inscrits.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Consultez le site web UIEN, page Conditions générales

REGLEMENT INTERIEUR DE L'UIEN

Dès votre arrivée, vous devrez vous conformer au règlement intérieur de l'UIEN / UCA et sa charte informatique. Si votre comportement est de nature à nuire au bon déroulement du stage, vous pourrez être immédiatement exclu, sans préavis ni remboursement des frais de cours et de séjour.

NOTA BENE : En cas de litige, seul le tribunal administratif de Nice sera compétent.

« J'ai lu, compris et j'accepte les conditions générales mentionnées ci-dessus »				
Date : Signatur	е			
UNIVERSITE INTERNATIONALE D'ETE DE NICE	https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/scl/uien			

Service Commun en Langues Université Côte d'Azur

uien@univ-cotedazur.fr

98 Boulevard Edouard Herriot 06204 Nice Cedex 3 – France

00 33 4 89 15 19 77